

## **Un coupable, d'Edouard Rod dans l'Almanach du Messenger boiteux de 2022**

Le Messenger boiteux de 2021 donnait en ses pages 142 à 146, deux écrits de notre Dame du Lieu, Julie Meylan. Le premier était un conte intitulé « Le dernier mot de tante Philiberte ». Le deuxième s'intitulait « Un vieil ami ». Il s'agissait ici d'une description de notre almanach, fidèle compagnon des familles vaudoises et même romandes depuis des siècles.

Le même Messenger, en cette année covid, troisième du nom, nous offre cette fois-ci un texte d'Edouard Rod, écrivain vaudois né en 1857, décédé en 1910, bien connu en son temps comme auteur populaire et prolifique. Le titre de ce récit : Un coupable, nouvelle extraite de Nouvelles romandes datées de 1890.

Or, ce qu'on sait moins, c'est que cet auteur est à moitié comier. En effet il est fils de Ed. Rod, en son temps instituteur au Brassus<sup>1</sup> (Ed. aussi pour Edouard ?), lequel avait marié une Piguet du Bas-du-Chenit, fille d'un darbyste de haute volée. On imagine les complications que cette situation put offrir, tant pour le beau-fils que pour le petit-fils, et en même temps pour la famille toute entière !

Pour l'heure nous ne connaissons pas le prénom de cette demoiselle Piguet et ne pouvons en conséquence vous proposer un arbre généalogique même sommaire de l'ascendance maternelle de l'écrivain vaudois.

Un coupable est une intrigue sans doute basée sur un fait réel mais que l'auteur adapte à sa sauce. Elle se passe au village du Pont. Le personnage principal est un syndic nommé M. Arnaud. Ce nom fait un peu sourire, vu que le Pont, peuplé essentiellement de Rochat, ne pouvait d'aucune manière avoir à l'époque un syndic qui n'eut pas été originaire au moins de la Vallée de Joux, et qui plus est, n'eut pas porté le nom de Rochat. Donc nous voilà avec un premier travestissement. Quant au fait que le dit syndic rabâchera jusqu'à sa mort l'assassinat dont il serait responsable du père Mathurin, brave colporteur français, il serait bon de vérifier si un tel événement eut lieu en ce milieu de XIXe siècle du côté du Pont.

Nous voilà donc avec un pauvre syndic rongé par les remords qu'il noie dans l'alcool dans un bistrot qui ne saurait être autre que l'Hôtel de la Truite.

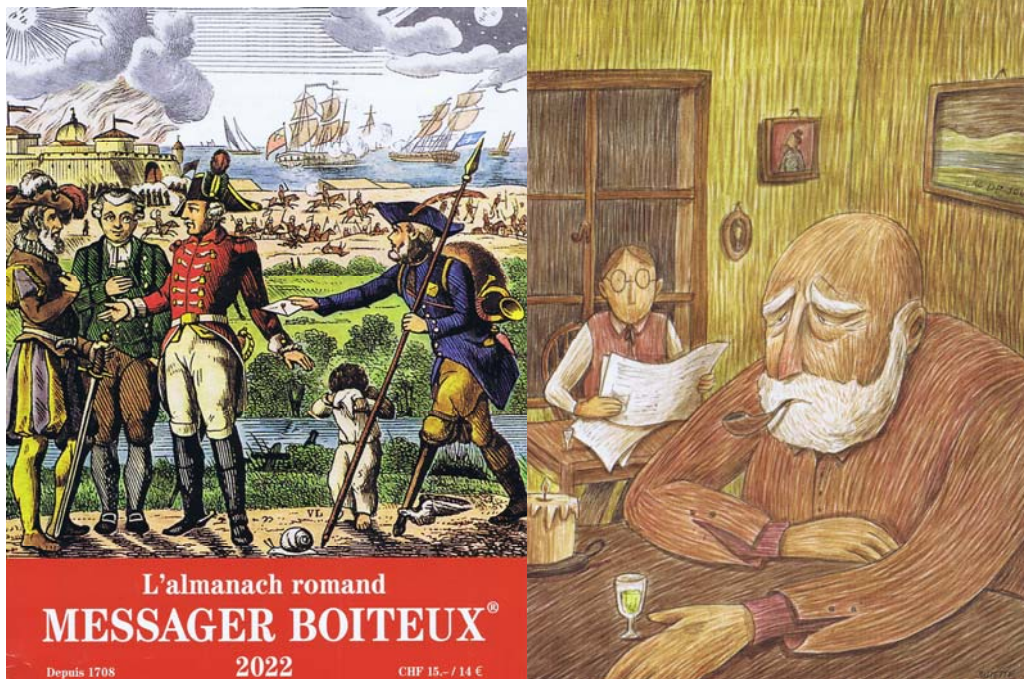
L'affaire ce serait passée en 1855, soit deux ans avant la naissance de l'auteur.

L'intérêt de cette nouvelle réside sans doute plus dans la description, un peu sommaire il est vrai, de notre région et de la mentalité des gens du coin, que dans la narration de ce fait dramatique. C'est là un temps où nos Comiers n'ont pour transport public qu'une vieille diligence qui joint Romainmôtier au Sentier, laquelle est empruntée à diverses fois par le narrateur qui avait quelque affaire à régler du côté du Sentier.

---

<sup>1</sup> Selon Auguste Piguet.

Cette nouvelle avait déjà retenu les Editions le Pèlerin qui la proposèrent en 1991 dans la collection « Jadis ». Épuisée nous vous recommandons donc de la découvrir dans votre almanach favori de cette année 2022 où vous trouverez en plus quantité d'information sur la marche de notre pauvre monde ! Bonne lecture.



## Un coupable

Une nouvelle d'Edouard Rod

Il y a une dizaine d'années, un procès dont j'étais chargé m'obligea à me rendre plusieurs fois de Lausanne au Sentier, dans la vallée du lac de Joux.

D'abord, ce long trajet de montagne à faire par tous les temps dans une médiocre diligence me parut extrêmement fastidieux. Puis, peu à peu, je me familiarisai avec ce paysage jurassien que je traversais en rêvant, auquel je laissais donc quelque chose de moi-même, et je l'aimai. J'aimai la mélancolie austère de ses horizons sombres, ses plaintives forêts de sapins, ses pâturages d'un vert aigu hérissés de dures gentianes jaunes, ses chalets isolés et silencieux, son lac surtout, – ce lac mystérieux qui reçoit plusieurs rivières, n'en rend aucune, et vide le trop-plein de ses eaux focées et lourdes dans des entonnoirs souterrains. Je m'affectionnai aussi aux habitants de ce coin de pays qui nomment leur vallée «La Vallée», comme s'il n'en existait aucune autre au monde: de braves gens, à la fois montagnards, paysans et industriels – le plus souvent horlogers – descendants d'un petit nombre de familles de réfugiés français, aux mœurs antiques, intelligents et laborieux, économes, instruits, honnêtes jusqu'au scrupule, pieux jusqu'à la dévotion.

La diligence me prenait à la station de Romainmôtier, vers les quatre heures de l'après-midi, et me conduisait pour la nuit au Sentier, en me laissant le temps de «souper» à l'auberge principale du grand village du Pont. Là, on me servait, après une assiette de soupe, une de ces délicates truites de rivière qui sont la spécialité de l'endroit et un morceau d'excellent «vacherin», le savoureux fromage du pays. L'hôte me saluait, acceptait un verre de «petit blanc», et, au départ, me serrait la main avec un cordial «au revoir».

A chacune de mes haltes, j'apercevais dans un angle de la salle, attablé devant un verre d'absinthe, un vieux bonhomme barbu, trapu, à la face rougeaud, plus négligemment vêtu qu'il n'est d'usage dans le pays, fumant sa pipe en contemplant son verre et toujours absorbé dans une rêverie d'ivrogne ou, peut-être, dans de lointaines ressouvenances. L'hôte, que je finis par interroger sur cet immobile consommateur, me répondit: – C'est M. Arnaud, qui était syndic du Pont en 1855, l'année «du crime».

Le cor de la diligence me rappela avant que je pusse demander des détails sur ce crime, qu'on appelait «le crime, comme on dit la Vallée».

Or, à mon passage suivant, par une froide mais claire soirée d'octobre, un accident arriva à la diligence, et l'on m'avertit qu'il faudrait plusieurs heures pour la remettre en état. J'étais seul voyageur. L'aubergiste, mon interlocuteur habituel, ayant été réquisitionné pour venir en aide au conducteur, je me trouvai seul dans la salle, – seul avec le vieux buveur qui fumait devant son verre, à moitié vide. Curieux de le voir de plus près, j'allai m'asseoir à la table proche de la sienne, je me fis servir un vermouth en attendant mon repas et, ouvrant un journal qui se trouva sous ma main, je me mis à l'examiner.

Il eut bientôt le sentiment que je m'occupais de lui. Lentement, comme si elle lui pesait très lourd, sa grosse tête se souleva; ses yeux, qu'il tenait toujours à demi-fermés, s'ouvrirent davantage pour se fixer sur moi; ses lèvres remuèrent comme s'il voulait parler; il toussa; puis, d'une main qu'un tremblement continu agitait, il prit son verre, se leva avec effort, et vint s'attabler en face de moi. Je posai mon journal et le saluai de quelques mots qu'il ne parut pas entendre. Il avait repris sa pose accoutumée, les yeux demi-clos, la tête baissée. Je crus qu'il allait rester enfermé dans son éternel silence. Son voisinage immédiat me devint gênant, je sentis une sorte de malaise, et, pour me donner une contenance devant cet homme qui ne me voyait peut-être pas, je reprenais mon journal, quand tout à coup il avança vers moi sa lourde main osseuse, la posa sur mon bras – je sentis courir en moi un tremblement nerveux – et me dit:

– Vous ne savez pas l'histoire du crime, vous?

Stupéfait, je fis un signe d'ignorance. Il reprit aussitôt, sourdement.

– Eh bien! je vais vous la raconter...

Et, sans lâcher mon bras, sur lequel sa main se crispait par moments à me faire mal, il se mit à parler, avec l'accent lent du pays, en courtes phrases haletantes, les traits immobiles et comme figés dans une expression qui ne changeait jamais.

– Voici... C'était en 1855, il y a vingt ans... J'étais syndic du Pont... Un matin, le père Meylan, le garde champêtre, vient m'appeler, tout bouleversé... Il me dit comme ça: «Vous ne savez pas, Monsieur Arnaud?... Le père Mathurin est assassiné... il y a son corps sur la route, du côté du Lieu... venez voir...»

Il s'arrêta un moment:

– C'est que vous ne savez pas qui était le père Mathurin, vous?... C'était un colporteur français, voilà... Il demeurerait



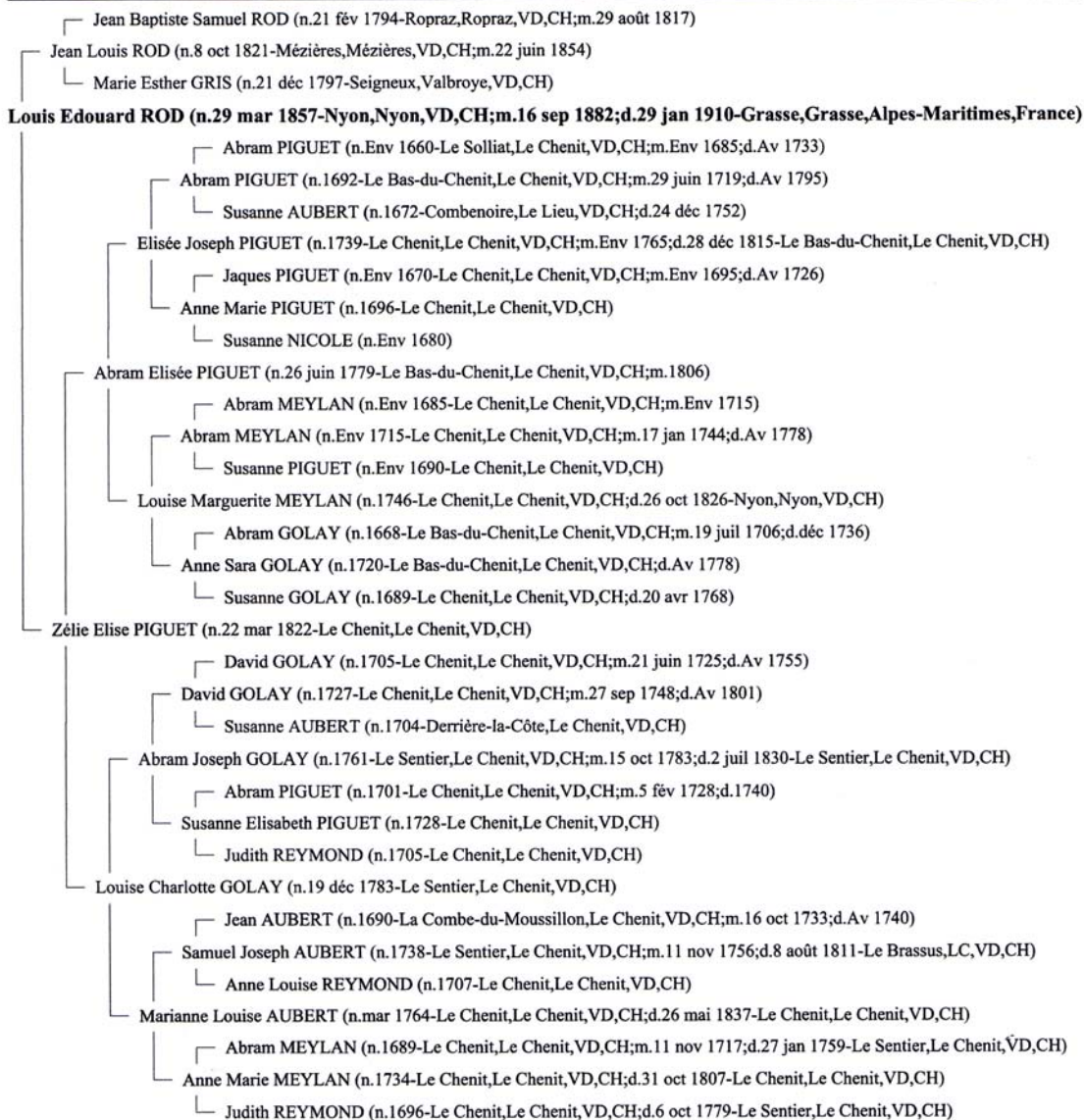
Edouard Rod (1857-1910).

# Généalogie maternelle de Edouard Rod – réalisation Dominique Berney -

## Ancêtres de Louis Edouard ROD

31 déc 2021

Page 1



1854 153

n° 561.  
Rod  
et Pigeot.

Lesdits mariages ont été publiés sans opposition dans le temple de l'entier de l'acte de mariage entre: Jean Louis Rod de Meyres, lavange, Pepraz, Conelles et Dimout, domicilié à Gros-puis Nyon, fils unique/ni le 20 octobre 1821/ et Jean Baptiste Saumai Péd, et de Marie Esther née Gris, sa femme, d'une part. Et Jélie Pigeot, de Chenit, domiciliée à Nyon, fille majeure née le 22 mars 1822/ et Abraham Elie Pigeot et de Anne Charlotte de Solay sa femme d'autre part. Le second pasteur de Nyon ayant attesté la régularité de ces bans.

*Louis Pigeot*  
pasteur

MAIRIE de Grasse ARRONDISSEMENT de Grasse

N° 33.

Rod  
Louis Edouard  
époux Gonin

Du vingt neuf Janvier, an mil neuf cent dix, à six heures du soir  
ACTE DE DÉCÈS de Louis Edouard Rod, époux de  
Tulia Valentine Gonin  
décédé à Grasse, le jour d'hui, avenue Rivoli, à quatre heures du matin, profession de homme de lettres, âgé de cinquante deux ans, né à Voiron (Savoie), département de Isère, domicilié à Paris, fils de feu Louis Rod et de feu Jélie Pigeot, sa femme (sans autres renseignements)

Sur la déclaration à moi faite par Louis Honoré Pellegrin âgé de trinte cinq ans, profession de contrôleur, domicilié à Grasse qui a dit être ami du défunt, et par Joseph Marius Morle âgé de quarante un ans, profession de chef cantonnier, domicilié à Grasse qui a dit être non parent du défunt.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi, Leon Escolle, adjoint au Maire de Grasse, délégué remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, après m'être assuré du décès et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants qui ont signé approuvant la teneur d'un mot imprimé

*Pellegrin* *Morle* *Escolle*

Documents fournis par M. Dominique Berney, Aarau.